



Rapport sur la situation financière des paroisses bernoises en 2016

Editeur
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Mai 2018

OACOT

Editeur

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
du canton de Berne
Nydegasse 11/13, 3011 Berne

Distribution

Le présent rapport peut être téléchargé à partir de l'adresse
www.be.ch/communes, rubriques «Finances communales» -> «Statistique».

Table des matières

1	Synthèse	3
2	Introduction	4
2.1	Contexte	4
2.2	Objectif	4
3	Indicateurs	4
3.1	Sélection.....	4
3.2	Calcul.....	5
3.3	Interprétation	5
3.4	Sources de données	6
3.4.1	Attestation de la paroisse relative au compte annuel	6
3.4.2	Intendance des impôts	6
3.5	Qualité des données	7
3.6	Collectivités	7
4	Evaluation	8
4.1	Bilan.....	8
4.1.1	Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)	8
4.1.2	Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2)	10
4.2	Compte de fonctionnement	12
4.2.1	Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1).....	12
4.2.2	Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9).....	14
4.3	Compte des investissements	16
4.3.1	Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)	16
4.3.2	Degré d'autofinancement (C.2)	19
4.4	Autres indicateurs.....	21
4.4.1	Quotité d'impôt par paroisse (D.1)	21
4.4.2	Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)	24
4.4.3	Nombre de contribuables par paroisse (D.3)	26
5	Annexe	27
5.1	Abréviations.....	27
5.2	Indicateurs en comparaison pluriannuelle.....	27
5.3	Détails concernant les indicateurs	28

1 Synthèse

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) élabore chaque année depuis l'exercice 2007 – exception faite de l'exercice 2012¹ – un rapport fournissant des outils d'analyse du bilan, du compte de fonctionnement, du compte des investissements et des données fiscales des paroisses bernoises. Grâce à l'évaluation de différents **indicateurs**, ce rapport offre des possibilités de comparaison entre les paroisses d'une part et entre les exercices successifs d'autre part.

Au vu des comptes annuels de 2016, la situation financière des paroisses bernoises peut une nouvelle fois être qualifiée de bonne à très bonne. Il ressort de l'analyse des **bilans** que toutes les paroisses examinées, au nombre de 213² (année précédente: 213), disposent d'une fortune nette, laquelle dépasse même cinq dixièmes de quotité d'impôt pour 56 d'entre elles (année précédente: 47). Le total cumulé de la fortune nette des paroisses bernoises est de quelque 298,6 millions de francs (année précédente: 291,5 millions).

Les **engagements** de toutes les paroisses, de 116,3 millions de francs en 2016 (année précédente: 118,5 millions), atteignent un montant d'à peu près 2,6 fois inférieur au total moyen de la fortune nette. La médiane cantonale est de 0,85 dixième de quotité d'impôt (année précédente: 0,92).

En 2016, les **comptes annuels** de 151 paroisses (année précédente: 154) se sont soldés positivement. A l'inverse, 62 paroisses (année précédente: 59) ont enregistré un excédent de charges.

Les paroisses bernoises évaluées ont totalisé environ 233,7 millions de francs (année précédente: 233,4 millions) de **recettes fiscales** en 2016. Pour 143 d'entre elles (année précédente: 145), les recettes fiscales représentent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict, tandis que pour 8 paroisses (année précédente: 5), cette valeur est inférieure à 60 pour cent.

Les **investissements nets** des paroisses bernoises se sont montés à quelque 24,6 millions de francs en 2016 (année précédente: 21,4 millions), ce qui représente une augmentation du volume des investissements nets de 15 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres sont dus à l'activité de quelque 56,8 pour cent des paroisses (année précédente: 57,7 %), dès lors que 80 d'entre elles (année précédente: 78) n'ont consenti aucun investissement. La plupart des paroisses (164) ont été en mesure de financer intégralement leurs investissements au moyen de leurs propres ressources (**degré d'autofinancement** de 100 % et plus). A l'opposé, dans 39 paroisses (année précédente: 38), le degré d'autofinancement s'est situé à un niveau insuffisant, ou alors l'autofinancement était même négatif en 2016.

La médiane cantonale de la **quotité d'impôt** est de 0,207, comme lors des exercices précédents. Les paroisses dont la quotité d'impôt est inférieure sont pour la plupart situées dans les régions du Seeland, de l'Emmental et de la Haute-Argovie ainsi que de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland et dans le Jura bernois par contre, la quotité d'impôt d'environ trois quarts des paroisses est supérieure à 0,2.

Comme lors de l'exercice précédent, la situation financière des paroisses bernoises peut être qualifiée de bonne à très bonne. Par rapport à 2015, on constate une augmentation significative du volume des investissements nets auxquels elles ont consenti (plus 15,0 %) ainsi qu'une amélioration de leur capacité à s'autofinancer (plus 1,7 %). Dans moins d'un cinquième des paroisses, le degré d'autofinancement reste insuffisant. Les engagements ont diminué de 2,2 millions de francs. Une fois de plus, on a enregistré un léger accroissement des recettes fiscales et aucune paroisse ne doit faire face à un découvert du bilan.

¹ Bien qu'aucun rapport n'ait été publié pour 2012, les indicateurs de cet exercice ont été calculés à des fins de comparaison.
² Ce nombre comprend les quatre paroisses pilotes qui ont introduit le MCH2 au 1^{er} janvier 2014.

2 Introduction

2.1 Contexte

A partir d'une conception développée avec le concours de représentants de différents milieux intéressés³, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a établi en 2009 un rapport pilote sur la situation financière des paroisses bernoises en se fondant sur les comptes annuels de 2007. Depuis, un tel rapport est rédigé chaque année – exception faite de 2014 pour l'exercice 2012 – afin de permettre des comparaisons pluriannuelles pertinentes. Le rapport s'adresse tout particulièrement aux paroisses et aux paroisses générales, aux Eglises nationales et aux Eglises cantonales ainsi qu'aux associations concernées.

2.2 Objectif

L'objectif du présent rapport est d'exposer de manière transparente la situation financière des paroisses bernoises à partir des chiffres fournis par les comptes annuels de 2016. Il s'agit de présenter une vue d'ensemble et d'offrir des possibilités de comparaison entre les paroisses ainsi que dans une perspective pluriannuelle grâce à l'évaluation d'indicateurs soigneusement choisis.

3 Indicateurs

3.1 Sélection

Contrairement aux communes politiques, les paroisses n'ont pas l'obligation légale de calculer les indicateurs financiers harmonisés⁴. Lors de l'élaboration de la conception relative à la rédaction d'un rapport sur la situation financière des paroisses bernoises, on a défini neuf indicateurs permettant d'apprécier le bilan, le compte de fonctionnement et les investissements, tout en renseignant sur la taille et la capacité contributive des paroisses. Ces indicateurs ne coïncident pas (à l'exception du degré d'autofinancement) avec les indicateurs financiers harmonisés que les communes politiques sont tenues de calculer. Ils ont été sélectionnés dans le souci de limiter au maximum le travail requis – en particulier de la part des paroisses – par la collecte des données. Les indicateurs sont énumérés à la page suivante.

³ Cadres des communes bernoises, Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, délégué aux affaires ecclésiastiques de la JCE, Association des paroisses du canton de Berne et Association des préfets et des préfètes du canton de Berne.

⁴ Article 31 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511).

A Indicateurs concernant le bilan

A.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales

A.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales

B Indicateurs concernant le compte de fonctionnement

B.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales

B.9 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict

C Indicateurs concernant le compte des investissements

C.1 Investissements nets en chiffres absolus et par rapport aux recettes fiscales

C.2 Degré d'autofinancement

D Autres indicateurs

D.1 Quotité d'impôt par paroisse

D.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse

D.3 Nombre de contribuables par paroisse

3.2 Calcul

Pour la plupart des indicateurs, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cette pondération permet de procéder à des comparaisons entre les différentes paroisses. Les formules de calcul sont précisées pour chaque indicateur au chapitre 4 (évaluation).

3.3 Interprétation

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont une valeur qui peut être interprétée comme un dixième de quotité d'impôt des communes politiques. Force est toutefois de relever que les paroisses n'ont pas la possibilité de modifier leur quotité d'impôt dans une proportion atteignant un dixième, mais que leur marge de manœuvre s'exprime plutôt en centièmes.

3.4 Sources de données

3.4.1 Attestation de la paroisse relative au compte annuel

Les paroisses remettent chaque année à l'OACOT une attestation relative au compte annuel⁵. Les données ci-dessous ont été collectées sur la base de ce document pour 2016:

Désignation	Explication
Recettes fiscales	Groupe de comptes 40
Fortune nette ou découvert du bilan	Compte 2390 ou 1390
Engagements	Chapitre 20 du bilan
Résultat du compte de fonctionnement	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - <u>Total des charges du compte de fonctionnement, groupe de matières 3</u> = Résultat du compte
Revenus au sens strict	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - Revenu des subventions redistribuées, groupe de comptes 47 - Prélèvements sur les financements spéciaux, compte 480 - <u>Revenu des imputations internes, groupe de comptes 49</u> = Revenus au sens strict
Investissements nets	Investissements bruts, compte 999.690 - <u>Recettes provenant des investissements, compte 999.590</u> = Investissements nets

Les données ont ensuite été consolidées et évaluées.

3.4.2 Intendance des impôts

Les données ci-dessous proviennent de l'Intendance cantonale des impôts:

Désignation	Explication
Liste des paroisses disposant de la souveraineté fiscale	
Quotités d'impôt appliquées par les paroisses bernoises en 2016	
Nombre de contribuables par paroisse	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt = personnes seules, personnes mariées appartenant à la même Eglise Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt = personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée • Personnes morales Nombre d'adhérents d'une paroisse par rapport au nombre d'adhérents de toutes les paroisses de la commune dans laquelle la personne morale a son siège. <p>Les chiffres utilisés pour la facturation dans le cadre de la gestion de l'encaissement servent de base de données.</p>

⁵ Article 46a ODGFCo.

3.5 Qualité des données

Dès lors que les chiffres proviennent des paroisses elles-mêmes et que l'OACOT a procédé à des contrôles de plausibilité, on peut partir du principe que la qualité des données est élevée. Les inexactitudes – dans la mesure où elles ont été décelées – ont été corrigées. On ne saurait toutefois exclure complètement que des erreurs se soient produites lors de la saisie et de l'évaluation des données.

3.6 Collectivités

Le présent rapport évalue les comptes de 213 paroisses et paroisses générales, sur les 245 qui sont organisées selon le droit bernois (année précédente: 213)⁶.

Dans le cas des paroisses urbaines, l'évaluation n'a pu avoir lieu qu'au niveau des paroisses générales, les données fiscales d'une part et comptables d'autre part n'étant disponibles que pour elles seules. La paroisse générale réformée évangélique de Berne et la paroisse générale catholique romaine de Berne regroupent chacune douze paroisses, tandis que les paroisses générales réformées évangéliques de Bienne et de Thounne en comptent respectivement deux et cinq.

⁶ La paroisse réformée évangélique de Bernisch-Kerzers, dont les comptes de la partie bernoise sont examinés en application du droit fribourgeois, constitue une exception.

4 Evaluation

4.1 Bilan

4.1.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)

Question examinée

La fortune nette ou, le cas échéant, le découvert du bilan ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. La situation du bilan des paroisses apparaît ainsi clairement, de même que l'importance des réserves disponibles pour la couverture de futurs excédents de charges. L'accumulation de fortune nette permet un préfinancement. Si une paroisse enregistre par contre un découvert du bilan, elle est tenue de le déprécier dans un délai de huit ans.

Formule de calcul

Fortune nette (compte 2390) ou découvert du bilan (compte 1390)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Le compte annuel de chacune des 213 paroisses atteste d'une fortune nette en 2016. Ainsi, il n'existe nulle part de découvert du bilan.

La grande majorité des paroisses, soit 157 d'entre elles (année précédente: 166), disposent d'une fortune nette équivalant à cinq dixièmes de quotité d'impôt au plus; la fortune nette se situe entre cinq et dix dixièmes de quotité d'impôt dans 49 paroisses (année précédente: 39), voire à un niveau supérieur dans 7 autres paroisses (année précédente: 8) (cf. illustration 2).

Selon leurs comptes annuels de 2016, les paroisses bernoises disposent au total d'une fortune nette de quelque 298,6 millions de francs (année précédente: 291,5 millions), sans qu'aucune d'entre elles ne soit confrontée à un découvert du bilan. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une hausse nominale de 7,2 millions de francs environ ou de 2,5 pour cent. Cette hausse est attribuable aux bons résultats des comptes à nouveau obtenus au cours de l'année sous rapport (cf. ch. 4.2.1).

Le volume des recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 a peu évolué par rapport à 2015 et se porte à 117,4 millions de francs (plus 0,03 %; année précédente: plus 1,3 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.1	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	3,17	3,15	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22
Moyenne	2,28	2,36	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54

La médiane (3,22) et la moyenne (2,54) ont toutes deux augmenté à raison de 0,06 dixième. La progression des rentrées fiscales, peu marquée, et l'effet positif qu'elle a sur la fortune nette sont à l'origine de cette amélioration.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 1 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

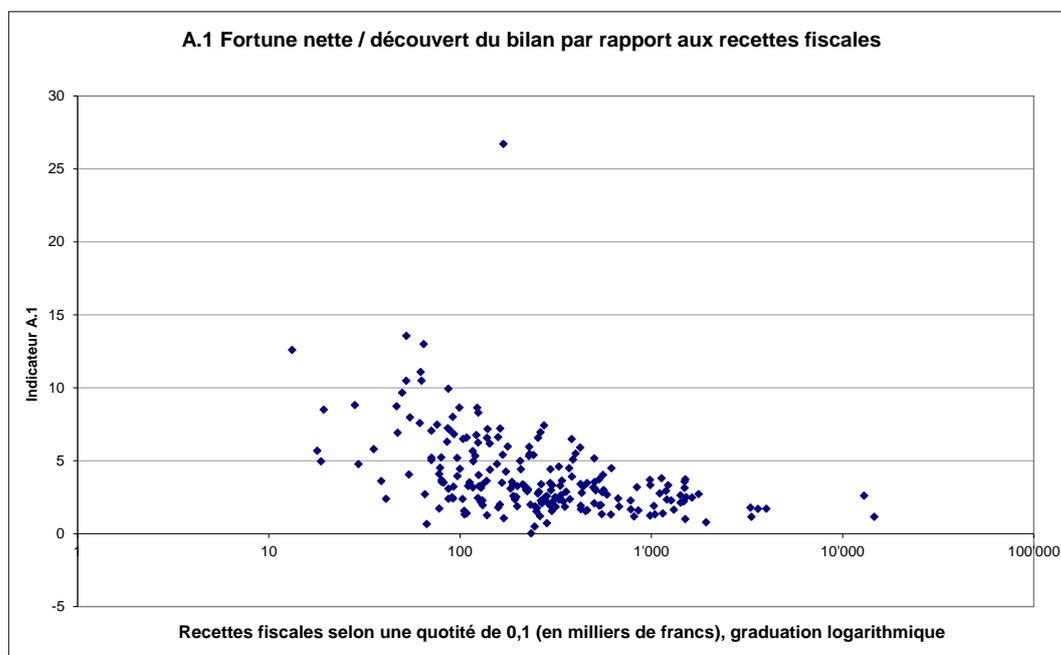


Illustration 1

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 2 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

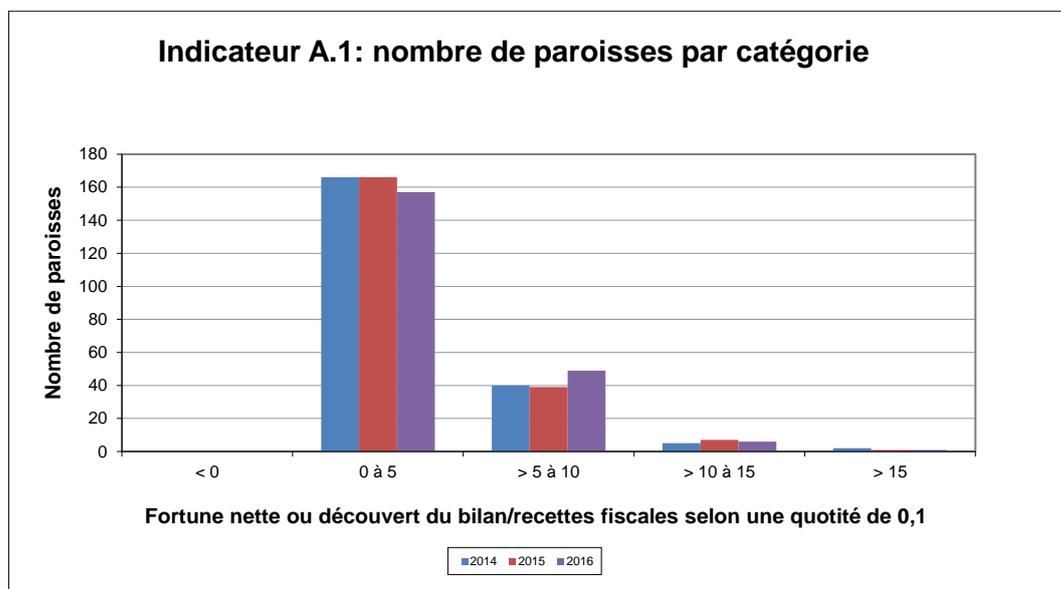


Illustration 2

Source: canton de Berne (OACOT)

La catégorie «> 10 à 15 dixièmes de quotité d'impôt» compte une paroisse de moins qu'à l'exercice précédent. Le nombre de paroisses dans la catégorie «0 à 5 dixièmes de quotité d'impôt» s'est réduit de 9 unités, à l'avantage de la catégorie intermédiaire.

4.1.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2)

Question examinée

Cet indicateur met en évidence les engagements (y compris ceux des entités particulières et les provisions) par rapport aux recettes fiscales. L'évaluation de cet indicateur dépend dans une large mesure de la composition des engagements des différentes paroisses.

Formule de calcul

Engagements (chapitre 20 du bilan)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

La valeur est inférieure à 1 pour 117 paroisses (année précédente: 113). Celles-ci pourraient donc (théoriquement) compenser l'intégralité de leurs engagements avec une majoration de la quotité d'impôt de 0,1.

La valeur se situe dans une fourchette moyenne (1 à 4) dans le cas de 74 paroisses (année précédente: 78), et elle excède 4 pour 22 paroisses (année précédente: 22).

Pour l'ensemble des paroisses, les engagements sont de quelque 116,3 millions de francs (année précédente: 118,5 millions), ce qui correspond à une diminution de 1,87 pour cent.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.2	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	0,92	0,80	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85
Moyenne	0,94	0,95	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99

La médiane atteint désormais la valeur de 0,85, ce qui constitue une amélioration par rapport à l'année précédente. La quotité d'impôt nécessaire pour couvrir les engagements d'une paroisse se situant au centre de la fourchette n'est plus «que» de 0,85 au lieu de 0,92.

La moyenne (0,99) s'est réduite de 0,02 point par rapport à celle de 2015, ce qui représente une amélioration. Le rapport entre les engagements et les recettes fiscales n'est dorénavant plus que de 0,99 dixième de quotité d'impôt.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 3 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

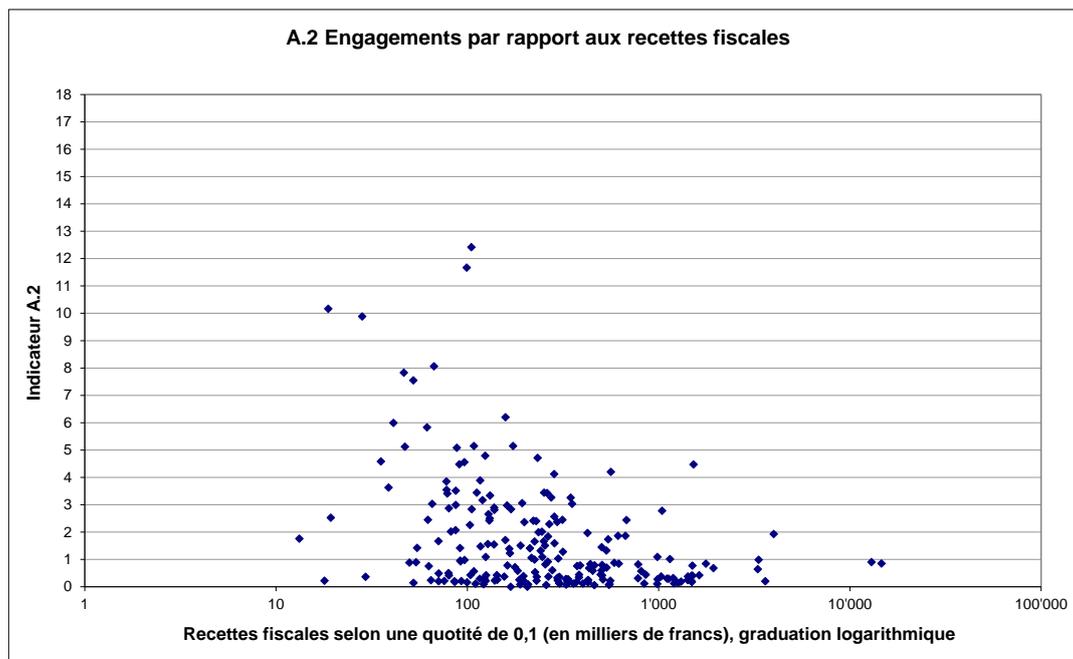


Illustration 3

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 4 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

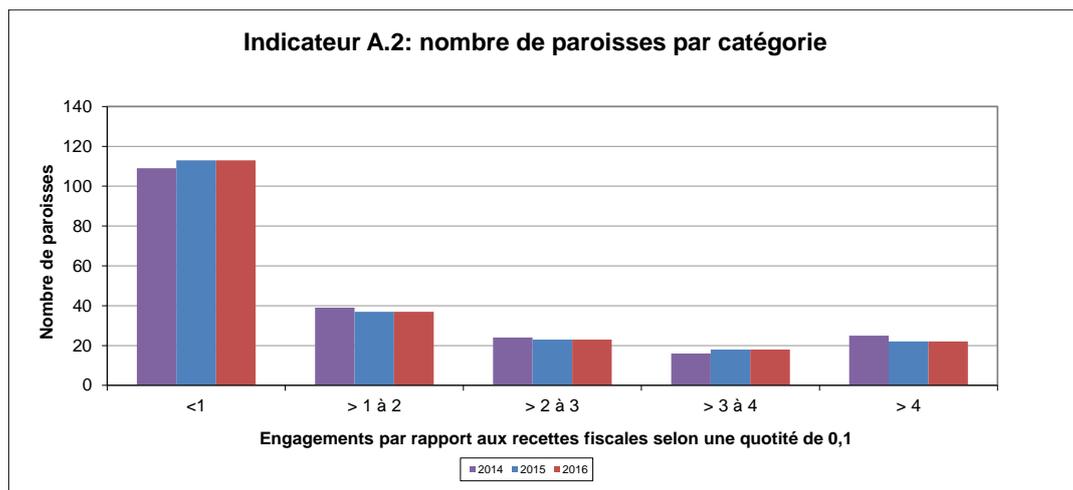


Illustration 4

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses figurant dans la catégorie des engagements supérieurs à 4 dixièmes de quotité d'impôt est resté stable par rapport à l'année précédente (22). La catégorie allant de 3 à 4 dixièmes de quotité d'impôt a pour sa part perdu deux unités. Par ailleurs, on enregistre quelques changements minimes dans les catégories allant de 1 à 2 ainsi que de 2 à 3 dixièmes de quotité d'impôt (4 en moins et 2 en plus).

4.2 Compte de fonctionnement

4.2.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de fonctionnement des paroisses au terme de l'exercice considéré. Les données peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Résultat du compte (excédent de revenus ou excédent de charges du compte de fonctionnement)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Les comptes de 151 paroisses (année précédente: 154) sur 213 se sont soldés positivement en 2016.

A l'inverse, 62 paroisses (année précédente: 59) ont enregistré un excédent de charges en 2016.

La plupart des paroisses (138, année précédente: 136) ont un excédent de revenus pouvant aller jusqu'à 0,50 dixième de quotité d'impôt (cf. illustration 6).

En chiffres absolus, les résultats des comptes sont inférieurs à ceux de l'année précédente: ils ont diminué de 8,6 millions de francs (ils avaient augmenté de 4,9 millions l'année précédente).

En l'absence de données détaillées à propos de la comptabilisation de dépréciations complémentaires, il n'est pas possible de commenter les excédents de revenus non indiqués.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.1	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	0,02	0,03	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03
Moyenne	0,07	0,04	-0,003	0,03	0,10	0,14	0,06

La médiane a diminué de 0,02 point pour passer à 0,03 dixième de quotité d'impôt en 2016. Cela signifie que dans une paroisse se situant au centre de la fourchette, les résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales ont régressé de 0,02 dixième de quotité d'impôt par rapport à l'année précédente.

La moyenne a aussi perdu 0,02 point, passant de 0,08 à 0,06 dixième de quotité d'impôt, ce qui signifie que les résultats des comptes présentés par les paroisses sont moins bons qu'en 2015 et qu'une partie d'entre elles ont enregistré une baisse de leurs recettes fiscales.

La dispersion est faible, comme le montre également l'illustration 5.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 5 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

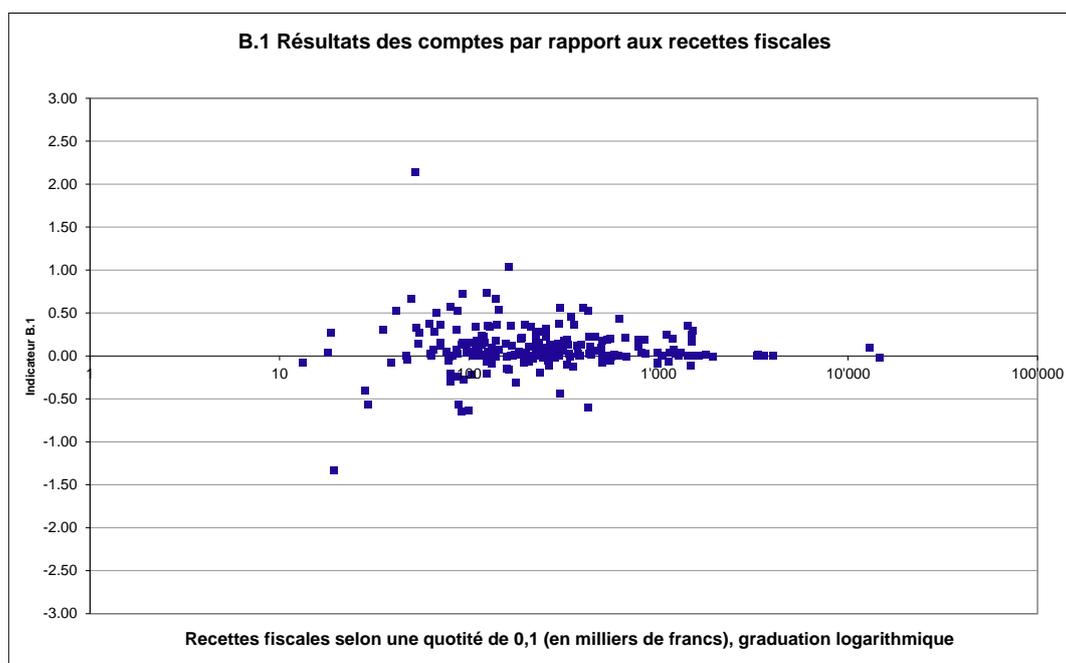


Illustration 5

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 6 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

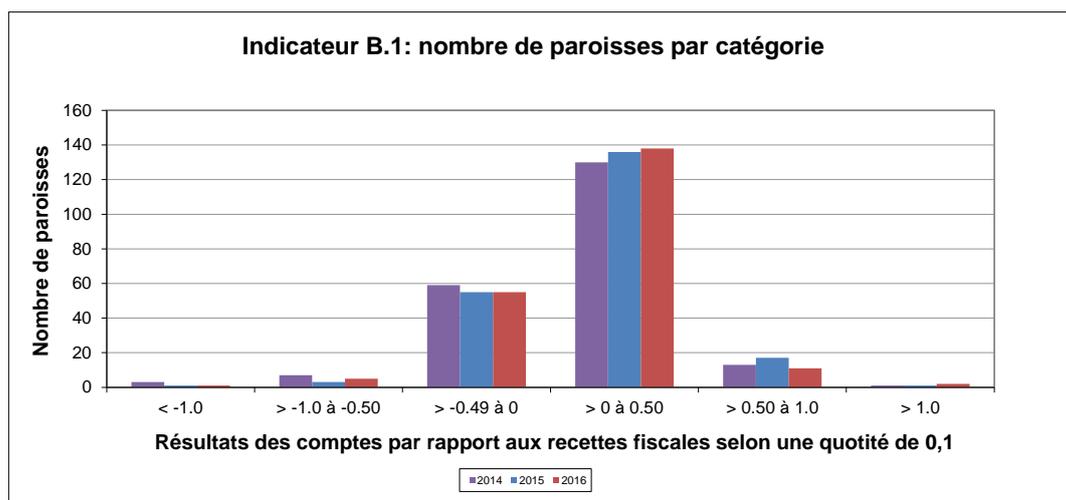


Illustration 6

Source: canton de Berne (OACOT)

En chiffres absolus, les résultats des comptes sont moins favorables qu'en 2015. Le nombre de paroisses dont le compte se solde par un résultat négatif a augmenté de 3 unités en une année, ce qui n'est pas sans répercussion négative sur le résultat total (somme des résultats de toutes les paroisses).

4.2.2 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur la nature des revenus des paroisses. Il précise le pourcentage des revenus totaux (après déduction des prélèvements sur les financements spéciaux, des imputations internes et des subventions redistribuées) qui est constitué de recettes fiscales. Le solde représente les autres revenus (revenu des loyers, intérêts, etc.).

Formule de calcul

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 100

Revenus au sens strict (4 – 47 – 48 – 49)

Commentaire

Dans la majorité des paroisses, soit 143 (année précédente: 145) d'entre elles (67,1 %), les recettes fiscales constituent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict.

Les revenus au sens strict proviennent des recettes fiscales à raison de 60 à 80 pour cent dans 62 paroisses (année précédente: 63), et cette valeur n'est inférieure à 60 pour cent que dans 8 paroisses (année précédente: 5).

Les paroisses bernoises génèrent ensemble un total de recettes fiscales de 233,7 millions de francs (année précédente: 233,4 millions), ce qui correspond à une hausse de 0,1 pour cent. Les revenus au sens strict cumulés sont de 279,2 millions de francs (année précédente: 275,8 millions; + 1,3 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.9	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	85,9 %	85,3 %	85,4 %	85,3 %	84,7 %	85,7 %	85,1 %
Moyenne	84,7 %	84,7 %	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %

Pour une paroisse se situant au centre de la fourchette, 85,1 pour cent des revenus au sens strict sont générés par les recettes fiscales, soit 0,6 point de pourcentage de moins qu'à l'exercice précédent. La moyenne se situe, quant à elle, à 83,7 pour cent en 2016.

Par rapport à l'année précédente, les recettes fiscales, comme les revenus au sens strict, sont légèrement en hausse. Les revenus au sens strict ont augmenté de manière plus significative que les recettes fiscales, ce qui explique pourquoi la moyenne est inférieure de 0,9 point de pourcentage à celle de l'année précédente.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 7 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Le choix de représenter les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 – comme pour les autres indicateurs – plutôt que les revenus au sens strict sur l'axe horizontal doit garantir la comparabilité des valeurs des différentes paroisses avec celles des autres diagrammes.

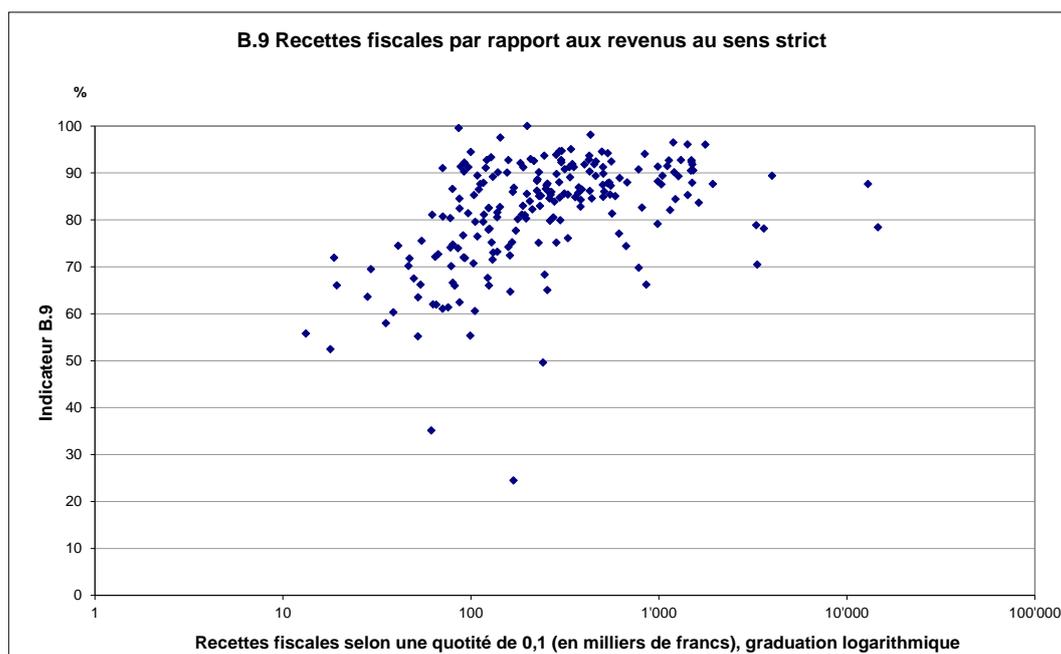


Illustration 7

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 8 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

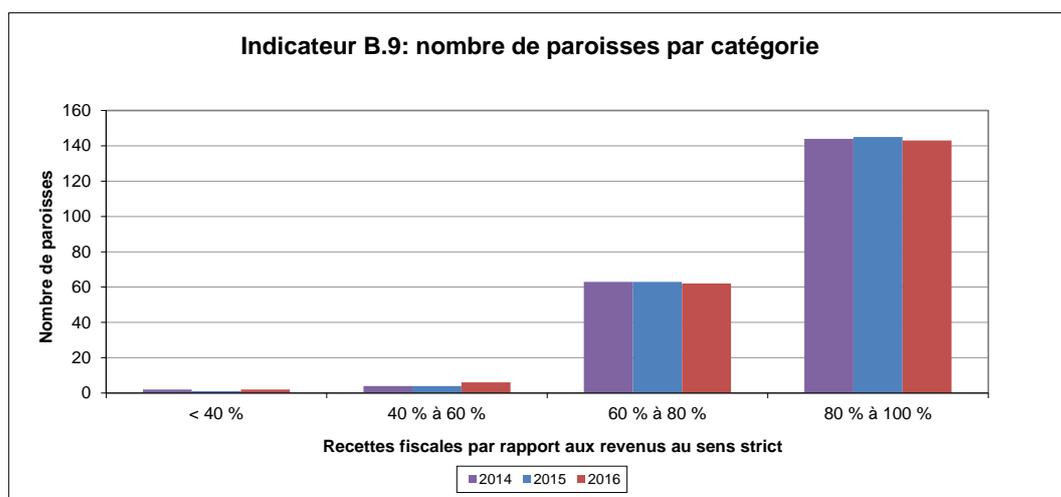


Illustration 8

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2016, le nombre de paroisses dans lesquelles les recettes fiscales représentent 80 à 100 pour cent des revenus au sens strict a diminué de deux unités (143). Les tranches allant de 40 à 60 pour cent et de 60 à 80 pour cent connaissent elles aussi quelques changements minimes (2 en plus et 1 en moins).

4.3 Compte des investissements

4.3.1 Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)

Question examinée

Les investissements nets consentis par la paroisse tout au long d'un exercice sont mis en relation avec les recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Investissements nets (nature 690 – nature 590)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

En 2016, 108 paroisses (année précédente: 107) ont consenti des investissements nets d'un montant pouvant atteindre un dixième de quotité d'impôt, et 13 collectivités (année précédente: 16) ont même été au-delà d'un dixième de quotité d'impôt.

Douze paroisses (année précédente: 12) ont enregistré plus de recettes d'investissement qu'elles n'ont dépensé dans ce domaine (investissements nets négatifs).

Les paroisses qui n'ont consenti aucun investissement étaient au nombre de 80 (année précédente: 78).

En 2016, les investissements nets des paroisses bernoises ont été de quelque 24,6 millions de francs au total (année précédente: 21,4 millions). Leur volume a augmenté à raison de 15,0 pour cent en une année.

L'annexe, code C1_2, indique pour chaque paroisse les investissements nets exprimés en francs.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.1	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	0,08	0,10	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06
Moyenne	0,26	0,21	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21

La médiane a augmenté de 0,02 point par rapport à 2015 et indique qu'une paroisse se situant au centre de la fourchette a consenti des investissements nets à hauteur de 0,06 dixième de quotité d'impôt.

La moyenne a passé de 0,18 à 0,21 en raison de l'augmentation des investissements, ce qui prouve la volatilité de l'indicateur.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 9 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

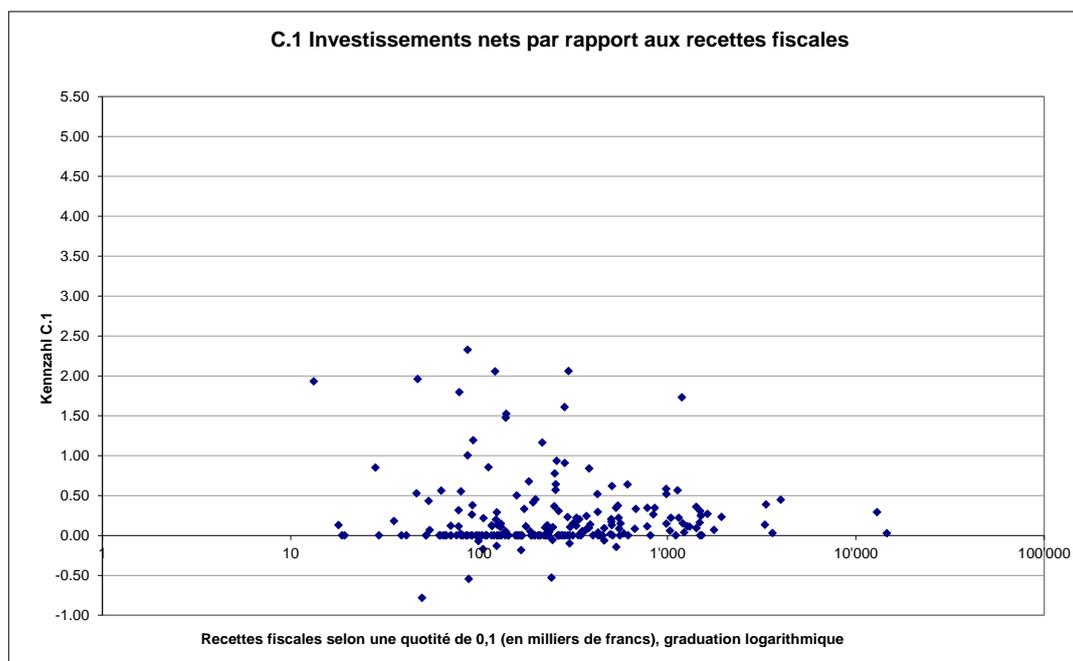


Illustration 9

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 10 montre les mêmes données, mais sans les valeurs extrêmes (valeurs inférieures au 1^{er} quartile et valeurs supérieures au 3^e quartile). Elle ne prend en compte que les valeurs proches de la médiane, soit en l'espèce celles de 108 paroisses.

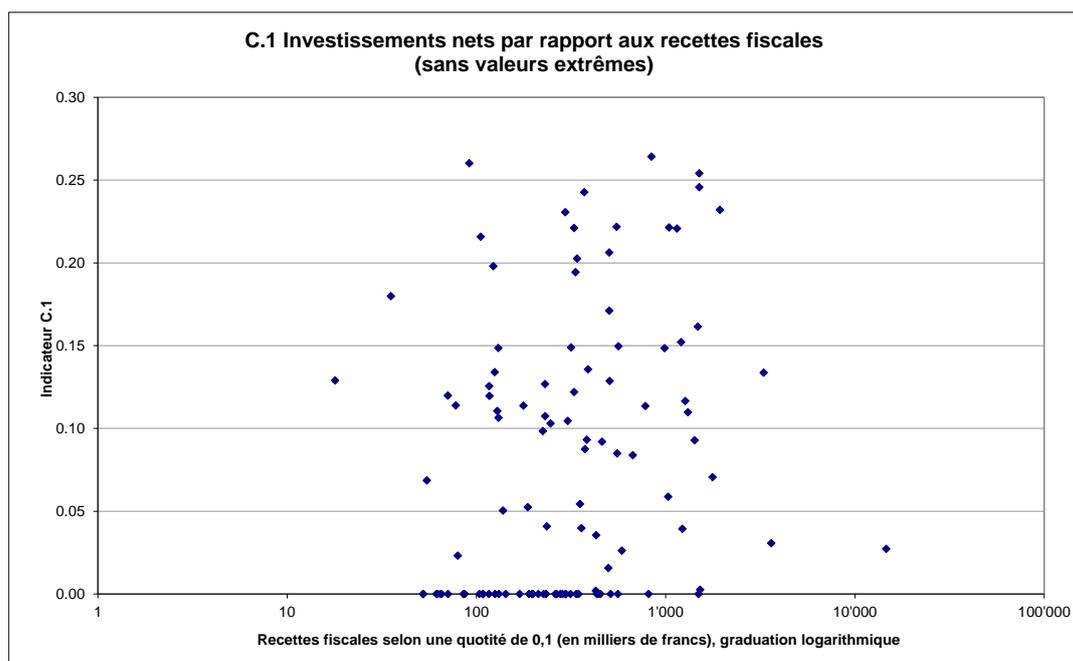


Illustration 10

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 11 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

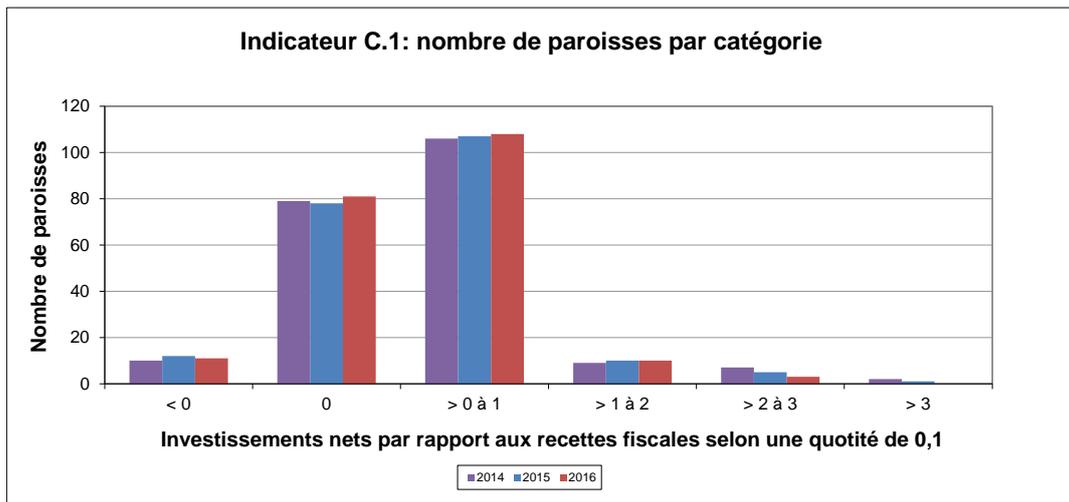


Illustration 11

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses n'ayant pas du tout investi a augmenté de 3 unités; celui des paroisses qui ont consenti des investissements nets d'un montant représentant un dixième de quotité d'impôt au plus a pour sa part augmenté (1 en plus). S'agissant des investissements nets de l'ordre d'un dixième de quotité d'impôt ou plus, le nombre de paroisses a reculé de trois unités (13).

4.3.2 Degré d'autofinancement (C.2)

Question examinée

Le degré d'autofinancement est exprimé en pour cent des investissements nets. Il s'agit de l'un des six indicateurs harmonisés que les communes politiques doivent présenter dans leurs comptes annuels et leurs plans financiers. Il indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, le degré d'autofinancement permet le financement d'investissements et/ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement. Comme cet indicateur peut varier sensiblement d'une année à l'autre, seule une comparaison sur plusieurs années permet de dire si les investissements sont supportables.

Les valeurs indicatives sont les suivantes:

> 100 %	très bon
80 % à 100 %	bon
60 % à 80 %	suffisant (à court terme)
0 % à 60 %	insuffisant
< 0 %	très mauvais

Formule de calcul⁷

$$\frac{\text{Autofinancement (résultat du CF + 331 + 332 + 333 + 380 - 480) * 100}}{\text{Investissements nets (nature 690 - nature 590)}}$$

Commentaire

En 2016, 69 paroisses (année précédente: 79) ont un degré d'autofinancement de 100 pour cent ou davantage.

Le degré d'autofinancement se situe entre 80 et 100 pour cent dans le cas de 95 paroisses (année précédente: 91), et entre 60 et 80 pour cent dans le cas de 10 paroisses (année précédente: 5).

En 2016, le degré d'autofinancement de 29 paroisses (année précédente: 30) se situe à un niveau insuffisant, soit entre 0 et 60 pour cent.

Le degré d'autofinancement est négatif dans 10 paroisses (année précédente: 8).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.2	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	n. c. ⁸	n. c. ⁸
Moyenne	119,5 %	123,8 %	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %

⁷ Dans un souci d'harmonisation avec le rapport sur les finances des communes, le degré d'autofinancement a été fixé

- à 100 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs mais dont l'autofinancement est positif;
- à -1 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs et dont l'autofinancement est également négatif.

⁸ La médiane n'est plus calculée à partir de 2015 vu que son interprétation n'a qu'un intérêt limité (cf. note de bas de page 7).

Bien que la moyenne ait chuté à 169,9 pour cent, elle reste très bonne.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 12 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Dans un souci de lisibilité, le graphique ne prend en compte que les paroisses dont les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 4 millions de francs. Les valeurs extrêmes ont également été ignorées.

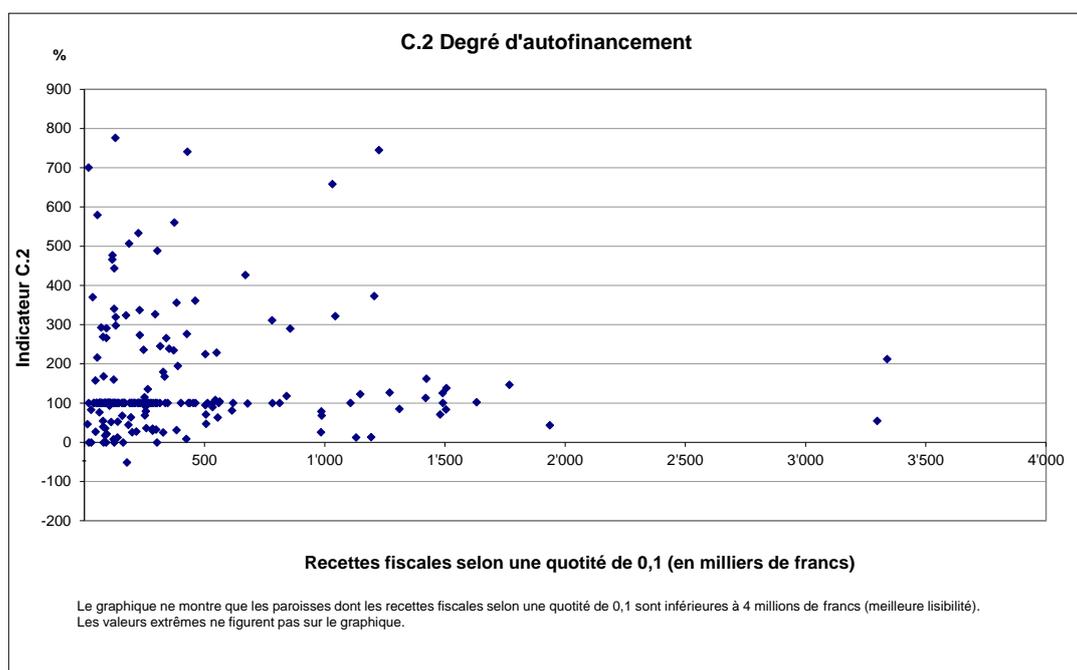


Illustration 12

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 13 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

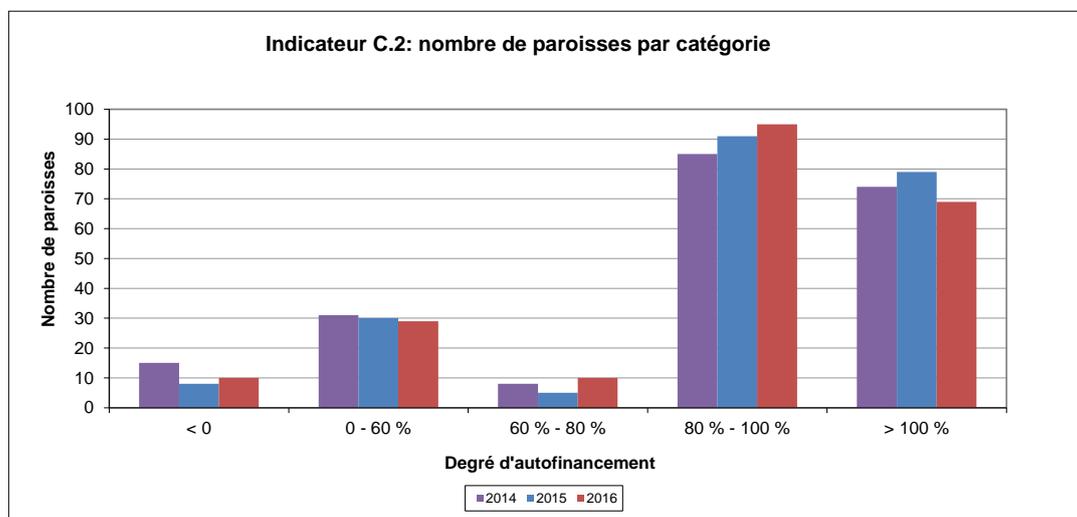


Illustration 13

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2016, 39 paroisses (contre 38 l'année précédente) ont un degré d'autofinancement insuffisant (< 60 %). Le nombre de paroisses enregistrant un degré d'autofinancement suffisant (60 à 80 %) a augmenté de 5 unités, tandis que celui des collectivités disposant d'un bon degré d'autofinancement (80 à 100 %) a enregistré une hausse de 4 unités. Par contre, 10 paroisses de moins qu'en 2015 peuvent se prévaloir d'un degré d'autofinancement dépassant 100 pour cent. 164 paroisses ont un degré d'autofinancement de 80 pour cent ou davantage (année précédente: 170).

4.4 Autres indicateurs

4.4.1 Quotité d'impôt par paroisse (D.1)

Question examinée

Cet indicateur est celui des quotités d'impôt fixées par les paroisses, qui sont exprimées dans le canton de Berne en fractions de l'impôt simple. Plusieurs représentations doivent permettre de visualiser la manière dont les quotités d'impôt des paroisses bernoises sont réparties.

Commentaire

En 2016, la quotité d'impôt de 6 paroisses (année précédente: 6) n'excède pas 0,15.

La quotité d'impôt dépasse 0,15 et atteint au plus 0,2 dans 86 paroisses (année précédente: 86); elle dépasse 0,2 et atteint au plus 0,25 dans 98 paroisses (année précédente: 98).

23 paroisses (année précédente: 23) ont une quotité d'impôt supérieure à 0,25.

Une différenciation en fonction des régions⁹ met en évidence la prépondérance des quotités peu élevées (< 0,2) dans le Seeland, l'Emmental et la Haute-Argovie ainsi que dans la région de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland par contre, la quotité d'impôt de 72 pour cent des paroisses est supérieure à 0,2 comme l'année précédente. Dans le Jura bernois, le taux est de 82 pour cent (cf. illustration 16).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses.

D.1	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2085	0,2090	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100

Aucune paroisse n'a modifié sa quotité d'impôt en 2016. La médiane et la moyenne ne connaissent pas de fluctuation.

⁹ Nouvelles régions administratives à compter du 1^{er} janvier 2010.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 14 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

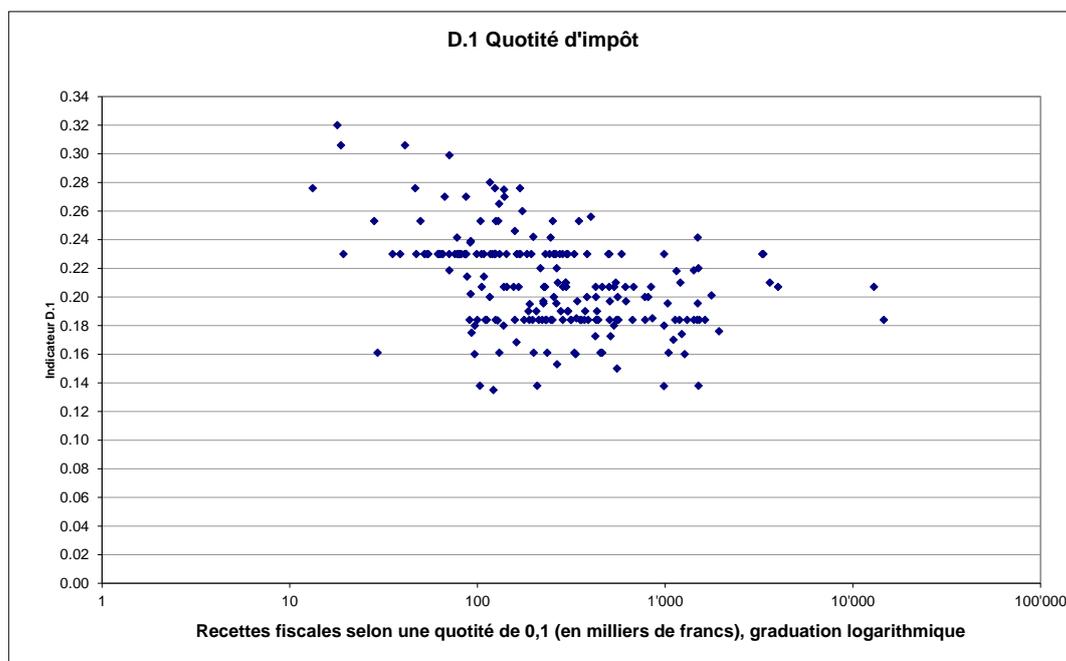


Illustration 14

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 15 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

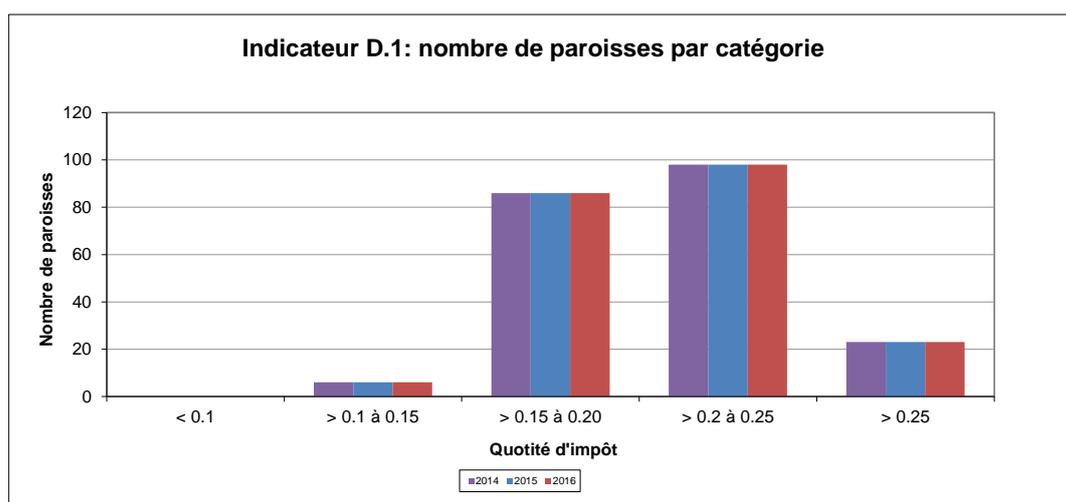


Illustration 15

Source: canton de Berne (OACOT)

Les valeurs sont identiques à celles des années précédentes.

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

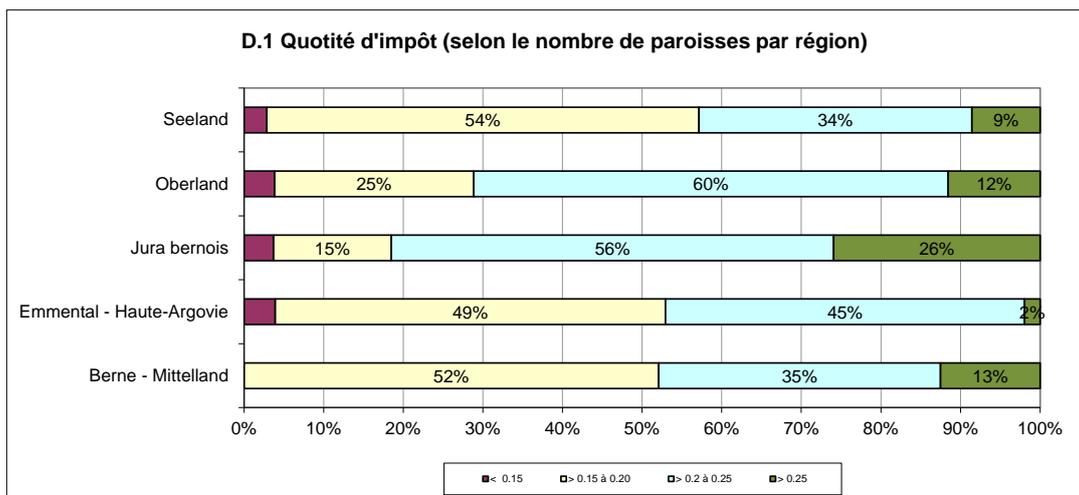


Illustration 16

Source: canton de Berne (OACOT)

Aucun changement de catégorie n'est intervenu par rapport à l'année précédente.

4.4.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)

Question examinée

L'annexe (chap. 5.3) indique les recettes fiscales par paroisse en valeur absolue. Ces recettes dépendent du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, de même que de la quotité d'impôt appliquée par la paroisse. La valeur nominale des recettes fiscales ne permet pas de procéder à des comparaisons générales entre paroisses.

Les recettes fiscales selon une quotité d'impôt de 0,1 dépendent également du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, mais le montant ainsi calculé n'est pas influencé par la quotité d'impôt de chaque paroisse. Dans le présent rapport, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1 de manière à garantir la comparabilité des indicateurs.

Formule de calcul de la quotité d'impôt de 0,1

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 0,1

Quotité d'impôt

Commentaire des recettes fiscales avec une quotité de 0,1

Dans 48 paroisses (année précédente: 44), les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 100 000 francs. La plupart des paroisses en question appliquent une quotité de 0,2 ou plus (41 paroisses comme l'année précédente).

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont supérieures à un million de francs dans 27 paroisses (année précédente: 26). Onze d'entre elles (année précédente: 11) ont une quotité de 0,2 ou davantage, et les 16 autres (année précédente: 15) une quotité de moins de 0,2.

L'évaluation géographique des données révèle que les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 200 000 francs dans quelque 70 pour cent des paroisses du Jura bernois (année précédente: 67 %), et dans environ 46 pour cent des paroisses de l'Oberland et du Seeland. Dans la région de Berne – Mittelland, les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 excèdent 600 000 francs dans 16 paroisses (33 %), comme en 2015 (cf. illustration 18).

Commentaire des recettes fiscales totales

Les paroisses ont encaissé un total de 233,7 millions de francs de recettes fiscales, ce qui représente une hausse nominale de 0,3 million de francs par rapport à l'année précédente (+ 1,14 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.2	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane (CHF)	217 253	218 392	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272
Moyenne (CHF)	526 812	518 094	513 561	535 980	543 699	550 961	551 106

En 2016, la médiane atteint la valeur de 230 272 francs (6325 francs en moins) et la moyenne n'a presque pas changé (145 francs en plus).

Graphiques

Le graphique ci-dessous fournit une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des recettes fiscales selon une quotité de 0,1 entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

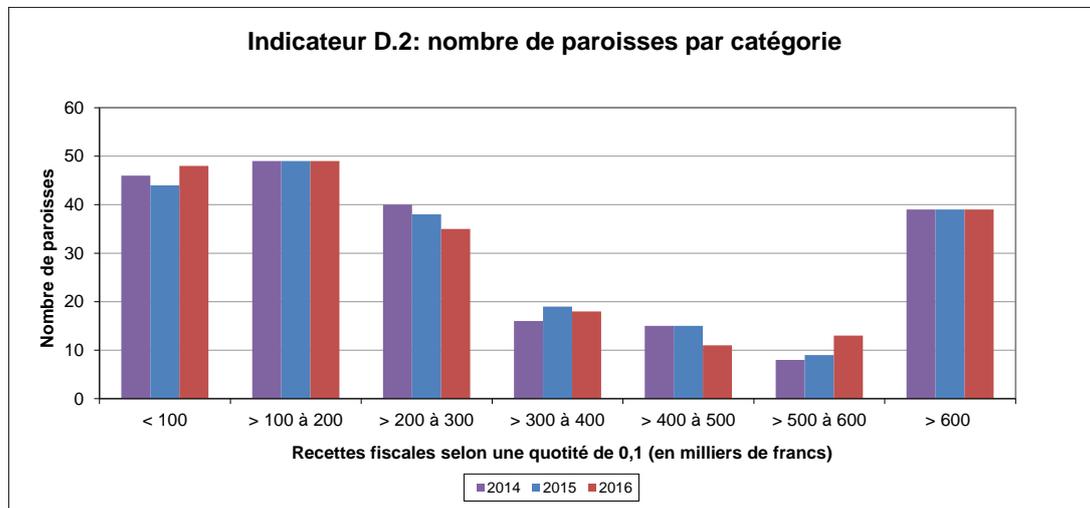


Illustration 17

Source: canton de Berne (OACOT)

Il ressort de l'illustration que des reports ont eu lieu dans presque toutes les catégories. Le nombre de paroisses des catégories «> 100 à 200» et «> 600» n'a pas changé. Une augmentation de quatre unités est constatée dans les catégories «< 100» et «> 500 à 600». Les catégories «> 200 à 300» et «> 400 à 500» ont perdu trois et quatre paroisses respectivement.

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

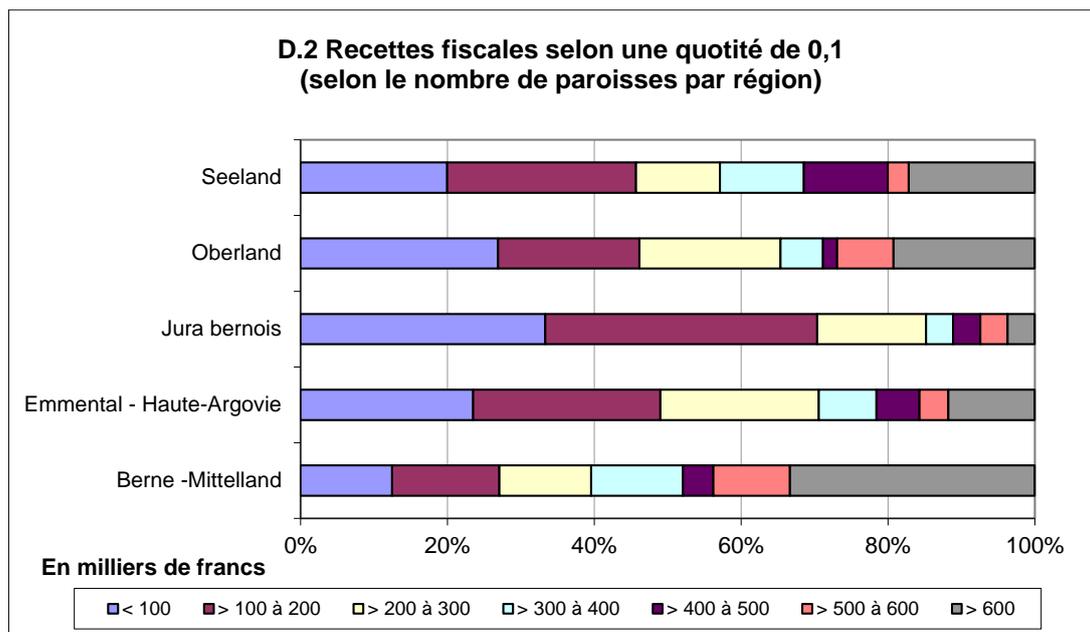


Illustration 18

Source: canton de Berne (OACOT)

4.4.3 Nombre de contribuables par paroisse (D.3)

Question examinée

L'Intendance des impôts¹⁰ distingue les catégories suivantes de personnes assujetties à l'impôt paroissial:

1. Personnes physiques

Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt: personnes seules et personnes mariées appartenant à la même Eglise

Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt: personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée

2. Personnes morales

Le montant des impôts payés par une personne morale est réparti entre les paroisses de la commune dans laquelle cette personne morale a son siège proportionnellement au nombre d'adhérents de chacune des paroisses¹¹.

Commentaire

En 2016, le canton de Berne comptait 444 439 contribuables assujettis à la totalité de l'impôt paroissial (année précédente: 448 439) et 83 137 à la moitié de cet impôt (année précédente: 83 268); par ailleurs, l'impôt paroissial était dû par 44 046 personnes morales (année précédente: 42 859).

La répartition entre les confessions était la suivante:

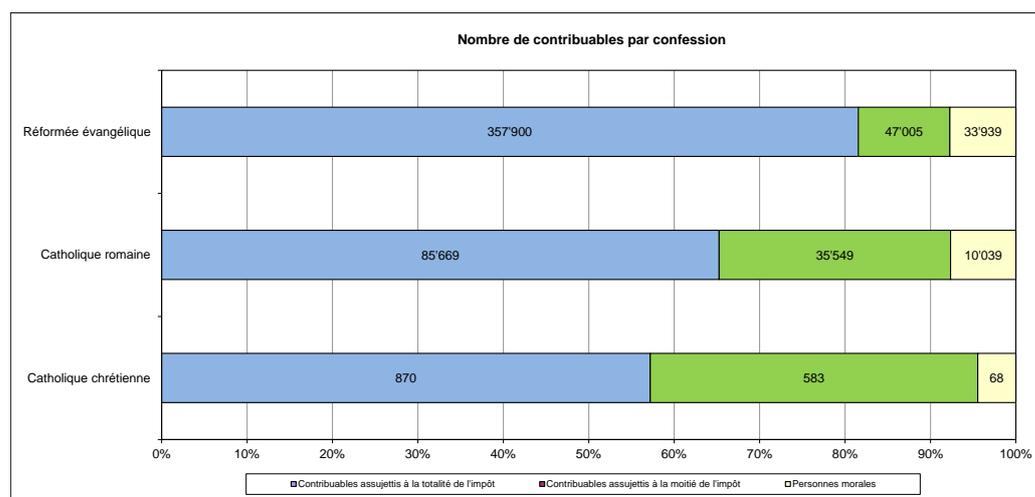


Illustration 19

Source: canton de Berne (OACOT)

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.3	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médiane (contribuables)	Total: 1173 Moitié: 136	Total: 1152 Moitié: 139	Total: 1185 Moitié: 145	Total: 1170 Moitié: 150	Total: 1158 Moitié: 150	Total: 1159 Moitié: 154	Total: 1160 Moitié: 154
Moyenne (contribuables)	Total: 2150 Moitié: 375	Total: 2133 Moitié: 374	Total: 2144 Moitié: 379	Total: 2135 Moitié: 382	Total: 2182 Moitié: 390	Total: 2106 Moitié: 391	Total: 2087 Moitié: 390

¹⁰ Précisions sur les bases de données: cf. chapitre 3.4.2.

¹¹ Article 19 de la loi sur les impôts paroissiaux (LIP; RSB 415.0).

5 Annexe

5.1 Abréviations

CF	Compte de fonctionnement
Cf.	Confer
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
OACOT	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
ODGFCo	Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
Pph	Personnes physiques
Pm	Personnes morales

5.2 Indicateurs en comparaison pluriannuelle

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
A.1 Fortune nette ou découvert du bilan / recettes fiscales							
Médiane	3,17	3,15	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22
Moyenne	2,28	2,36	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54
A.2 Engagements / recettes fiscales							
Médiane	0,92	0,80	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85
Moyenne	0,94	0,95	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99
B.1 Résultats des comptes / recettes fiscales							
Médiane	0,02	0,03	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03
Moyenne	0,07	0,04	-0,003	0,03	0,1	0,14	0,06
B.9 Recettes fiscales / revenus au sens strict							
Médiane	85,9 %	85,3 %	85,4 %	85,3 %	84,7 %	85,7 %	85,1 %
Moyenne	84,7 %	84,7 %	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %
C.1 Investissements nets / recettes fiscales							
Médiane	0,08	0,10	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06
Moyenne	0,26	0,21	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21
C.2 Degré d'autofinancement							
Médiane	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	-	-
Moyenne	119,5 %	123,8 %	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %
D.1 Quotité d'impôt							
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2085	0,2090	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100
D.2 Recettes fiscales avec une quotité de 0,1							
Médiane	217 253	218 392	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272
Moyenne	526 812	518 094	513'561	535 980	543 699	550 961	551 106
D.3 Nombre de contribuables							
D.3_1 Médiane Pph assujetties à la totalité de l'impôt	1173	1152	1185	1170	1158	1159	1160
Moyenne Pph assujetties à la totalité de l'impôt	2150	2133	2144	2135	2182	2106	2087
D.3_2 Médiane Pph assujetties à la moitié de l'impôt	136	139	145	150	150	154	154
Moyenne Pph assujetties à la moitié de l'impôt	375	374	379	382	390	391	390

5.3 Détails concernant les indicateurs

Les données détaillées concernant les différentes paroisses et leurs indicateurs figurent ci-après, aux pages 29 à 33. Les codes utilisés sont les suivants:

Code	Description
A.1	Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales
A.2	Engagements par rapport aux recettes fiscales
B.1	Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales
B.9	Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (%)
C.1_1	Investissements nets par rapport aux recettes fiscales
C.1_2	Investissements nets en francs
C.2	Degré d'autofinancement (%)
D.1	Quotité d'impôt par paroisse
D.2_1	Recettes fiscales totales
D.2_2	Recettes fiscales avec une quotité de 0,1
D.3_1	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la totalité de l'impôt)
D.3_2	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la moitié de l'impôt)
D.3_3	Nombre de contribuables par paroisse (personnes morales)

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Bern-Mittelland	Christkatholische Kirchgemeinde Bern	26.71	0.00	0.12	24.46	0.00	-100.00	100.00	0.276	465'540.55	168'674.11	418	289	49
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Belp-Belpberg-Toffen	1.64	0.19	0.04	92.74	0.11	143'960.90	85.11	0.184	2'412'667.50	1'311'232.34	5'075	660	467
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde bernisch und freiburgisch Ferenbalm	3.07	0.99	0.19	88.32	0.10	22'111.90	533.00	0.197	442'610.40	224'675.33	488	68	35
Bern-Mittelland	Ev.-ref. Kirchgemeinde Bernisch-Murten	4.76	0.36	-0.57	69.50	0.00	0.00	-1.00	0.161	47'362.82	29'417.90	180	27	21
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Biglen	2.87	0.06	0.09	86.12	0.94	241'867.70	35.85	0.230	594'507.50	258'481.52	1'576	111	104
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bolligen	2.40	1.86	0.21	74.41	0.08	56'226.60	426.19	0.184	1'233'917.15	670'607.15	2'039	375	153
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frauenkappelen	3.61	1.54	0.18	80.57	0.00	0.00	100.00	0.180	248'254.65	137'919.25	527	64	52
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gerzensee	1.32	2.83	0.00	79.57	0.22	22'760.40	93.19	0.207	218'322.30	105'469.71	492	67	33
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Bern	1.15	0.85	-0.02	78.42	0.03	397'278.30	1'892.98	0.184	26'920'502.85	14'630'708.07	38'185	5'333	5'366
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grafenried	1.84	1.28	0.18	90.78	0.15	47'059.65	244.84	0.184	581'729.20	316'157.17	1'256	167	94
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grosshöchstetten	1.85	2.44	-0.01	87.98	0.33	225'044.20	98.83	0.207	1'406'026.30	679'239.76	3'507	286	244
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guggisberg	3.55	0.41	-0.21	74.74	0.00	0.00	-1.00	0.230	184'397.05	80'172.63	766	77	41
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ittigen	2.50	4.47	0.29	90.52	0.00	3'876.90	11'457.69	0.184	2'801'645.90	1'522'633.64	3'061	509	355
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Jegenstorf-Urtenen	1.38	1.01	0.03	82.07	0.22	253'415.95	122.58	0.218	2'503'156.80	1'148'237.06	4'413	692	413
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kehrsatz	2.33	0.28	0.19	76.09	0.12	40'035.30	179.13	0.230	755'073.40	328'292.78	1'073	215	102
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchdorf	2.63	0.27	0.02	89.05	0.00	0.00	100.00	0.185	623'768.40	337'172.11	1'733	156	106
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchlindach	2.87	0.12	0.36	84.82	0.04	14'282.15	1'297.25	0.184	660'982.60	359'229.67	1'028	178	79
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Köniz	1.70	0.20	0.00	78.15	0.03	110'745.10	1'463.38	0.210	7'592'483.25	3'615'468.21	11'650	2'045	970
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Konolfingen	1.31	1.86	0.00	77.06	0.64	392'816.20	80.93	0.207	1'271'936.30	614'461.98	2'674	244	157
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Laupen	2.51	0.60	0.08	83.88	0.00	0.00	100.00	0.190	528'924.40	278'381.26	1'289	226	120
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Limpach	4.43	0.16	0.15	94.44	0.00	0.00	100.00	0.184	183'719.20	99'847.39	487	64	26
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Linden	9.93	2.07	0.52	84.54	0.00	0.00	100.00	0.270	234'604.30	86'890.48	581	25	35
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meikirch	1.98	4.71	0.15	82.96	0.00	0.00	100.00	0.184	429'554.50	233'453.53	951	126	55
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Mühleberg	3.16	0.44	0.10	94.55	0.02	7'767.35	8'623.71	0.230	1'146'400.70	498'435.09	1'165	159	86
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münchenbuchsee-Moosseedorf	3.57	0.18	0.16	92.32	0.00	0.00	100.00	0.196	2'917'349.05	1'492'250.15	4'438	709	382
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münsingen	2.22	0.21	-0.11	90.50	0.16	238'938.55	70.61	0.184	2'724'167.15	1'480'525.63	5'889	823	439
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Muri-Gümligen	0.78	0.68	-0.01	87.65	0.23	449'221.63	43.18	0.176	3'408'764.60	1'936'798.07	4'006	763	724
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Neuenegg	2.96	0.26	0.00	86.02	0.00	0.00	100.00	0.173	884'546.50	512'780.58	1'963	281	147
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbalm	10.49	0.75	0.00	62.00	0.56	35'233.85	76.31	0.230	144'680.20	62'904.43	382	29	17
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberdiessbach	1.33	0.07	0.00	85.39	0.22	122'121.05	228.25	0.184	1'013'323.25	550'719.16	2'248	186	173
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ostermundigen	3.79	0.29	-0.07	92.64	0.57	639'058.54	12.14	0.184	2'080'476.05	1'130'693.51	4'306	612	296
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Riggisberg	3.02	0.53	0.08	88.63	0.00	0.00	100.00	0.207	468'897.90	226'520.72	1'160	96	91
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüeggisberg	3.35	2.42	0.00	71.52	0.15	19'392.50	319.06	0.265	345'828.15	130'501.19	895	63	58
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüscheegg	4.38	0.25	0.54	97.54	0.00	0.00	100.00	0.207	296'872.00	143'416.43	815	74	53
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schlosswil	0.65	8.06	0.50	72.68	0.00	0.00	100.00	0.270	180'935.25	67'013.06	427	25	20
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Stettlen	2.15	1.59	-0.01	89.76	0.00	0.00	100.00	0.207	591'554.40	285'775.07	1'023	182	79
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thurnen	1.83	3.03	-0.12	91.22	0.05	19'192.85	238.39	0.184	650'026.05	353'275.03	1'893	212	111
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vechigen	3.08	0.80	0.18	89.83	0.62	313'847.80	46.81	0.197	999'248.85	507'232.92	2'030	298	101
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schwarzenburg	2.67	0.87	0.02	85.05	0.03	15'326.10	2'349.10	0.230	1'349'337.00	586'668.26	3'094	296	289
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walkringen	2.44	4.78	-0.21	77.87	-0.13	-16'190.25	100.00	0.276	342'594.65	124'128.50	870	53	69
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wichtrach	2.98	4.20	-0.01	81.36	0.15	84'350.15	103.46	0.184	1'037'008.75	563'591.71	2'366	255	152
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wohlen b. Bern	1.89	0.38	0.00	87.56	0.06	60'626.20	658.29	0.196	2'018'636.95	1'032'550.87	3'116	549	195
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Worb	1.23	1.09	0.03	88.21	0.52	512'093.40	78.60	0.230	2'268'813.80	986'440.78	3'905	552	304
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zimmerwald	6.56	2.89	0.67	73.20	0.05	6'960.00	2'354.44	0.275	380'478.55	138'355.84	736	63	37
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zollikofen	1.59	0.44	0.02	66.18	0.34	295'094.15	289.86	0.185	1'584'500.05	856'486.51	2'803	469	240
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Gesamtkirchgemeinde Bern und Umgebung	2.60	0.90	0.10	87.66	0.29	3'792'070.90	43.63	0.207	26'837'517.43	12'964'984.27	34'338	12'215	4'566
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Konolfingen	2.16	0.12	0.10	94.68	0.10	31'795.20	488.24	0.190	578'141.25	304'284.87	926	622	64
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Münsingen	3.40	0.24	0.52	93.67	0.29	125'860.40	276.11	0.207	883'593.45	426'856.74	1'175	690	106

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarwangen	1.67	0.25	0.23	86.17	0.04	15'197.45	740.85	0.184	789'673.95	429'170.63	1'931	293	190
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Affoltern i.E.	7.99	1.41	0.13	72.01	0.26	23'836.00	265.76	0.238	218'051.85	91'618.42	611	36	48
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bätterkinden	2.08	2.29	0.13	85.95	0.00	0.00	100.00	0.210	563'161.70	268'172.24	1'280	198	97
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bleienbach	6.82	0.20	-0.27	71.87	1.19	111'035.23	20.99	0.175	162'919.45	93'096.83	343	34	34
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Burgdorf	2.12	0.37	0.01	85.28	0.09	132'142.00	161.80	0.184	2'618'841.90	1'423'283.64	5'913	651	672
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Dürrenroth	3.66	2.87	0.57	66.63	0.55	44'364.10	167.61	0.230	184'438.40	80'190.61	519	33	35
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eggwil	6.60	1.71	-0.01	92.75	0.00	0.00	100.00	0.184	291'138.30	158'227.34	1'271	49	70
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eriswil	4.50	3.40	0.00	70.13	1.80	141'258.45	38.86	0.230	180'918.40	78'660.17	629	57	46
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hasle bei Burgdorf	2.25	1.83	-0.11	85.87	0.30	80'611.80	135.27	0.220	581'794.75	264'452.16	1'476	103	88
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimiswil	4.95	1.47	0.12	81.11	0.12	14'026.00	476.56	0.230	269'843.65	117'323.33	762	43	37
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Herzogenbuchsee	2.76	0.30	0.25	91.46	0.00	0.00	100.00	0.170	1'883'395.60	1'107'879.76	5'012	625	427
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hindelbank	3.46	0.33	0.00	94.62	0.00	0.00	100.00	0.210	620'950.55	295'690.74	1'315	187	113
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Huttwil	6.47	0.34	0.00	82.80	0.09	35'712.75	355.61	0.200	767'430.70	383'715.35	2'027	188	198
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchberg	2.28	0.14	0.00	89.27	0.12	148'045.80	126.79	0.160	2'032'652.25	1'270'407.66	5'201	550	540
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Koppigen	2.57	4.12	-0.02	93.86	1.61	457'489.65	29.36	0.230	653'992.00	284'344.35	1'528	149	128
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Krauchthal	2.58	1.50	0.01	91.19	0.00	0.00	100.00	0.195	370'449.55	189'974.13	1'033	109	51
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langenthal	0.99	0.77	0.00	87.89	0.25	382'215.70	83.56	0.138	2'075'980.20	1'504'333.48	5'148	579	589
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	1.65	0.82	0.10	69.81	0.34	269'714.60	99.65	0.184	1'440'243.70	782'741.14	4'191	315	310
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauperswil	5.97	0.71	-0.31	80.14	0.11	20'181.35	-51.78	0.184	326'639.10	177'521.25	1'314	62	74
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lotzwil	3.38	0.37	-0.07	85.34	0.00	0.00	100.00	0.153	406'531.90	265'707.12	1'317	153	102
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lützelflüh	2.50	2.44	0.06	85.62	0.00	0.00	100.00	0.184	578'768.10	314'547.88	1'918	133	133
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Madiswil	3.37	1.41	0.34	82.24	0.00	0.00	100.00	0.184	391'150.10	212'581.58	1'086	101	76
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Melchnau	3.55	0.25	0.19	81.12	0.05	9'787.45	506.58	0.190	355'235.95	186'966.29	1'139	117	90
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Niederbipp	4.48	0.17	0.12	85.68	0.24	90'311.40	234.51	0.184	684'812.25	372'180.57	1'372	228	156
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbipp	1.61	0.79	0.06	92.43	-0.06	-29'501.60	100.00	0.207	957'301.25	462'464.37	2'057	431	241
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberburg	1.87	2.36	0.04	85.54	0.00	0.00	100.00	0.242	480'807.70	198'680.87	1'083	74	83
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Roggwil	0.01	1.99	-0.20	85.13	0.04	9'631.00	-295.17	0.161	379'570.15	235'757.86	1'291	200	87
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rohrbach	1.86	1.09	0.02	68.32	0.10	25'424.75	235.77	0.184	454'058.35	246'770.84	1'574	106	111
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Röthenbach im Emmental	5.04	1.66	0.12	61.06	0.12	8'480.70	292.43	0.230	162'782.25	70'774.89	649	16	30
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüderswil	2.52	0.39	0.37	80.30	0.00	0.00	100.00	0.184	362'044.85	196'763.51	1'225	47	73
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüegsau	3.28	0.20	0.13	91.23	0.19	64'937.40	167.51	0.160	534'709.00	334'193.13	1'545	108	77
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schangnau	11.08	2.45	0.02	81.09	0.00	0.00	100.00	0.230	143'266.40	62'289.74	479	26	39
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seeberg	1.56	12.41	0.01	60.56	-0.17	-17'878.10	100.00	0.230	241'546.20	105'020.09	692	56	61
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Signau	3.35	0.08	0.22	82.99	0.00	0.00	100.00	0.184	348'232.65	189'256.88	1'353	70	78
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sumiswald	2.97	1.03	0.00	79.90	2.06	615'463.55	32.34	0.230	687'303.70	298'827.70	1'608	86	132
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thunstetten	5.45	0.36	0.00	85.07	0.11	24'799.35	273.13	0.184	424'799.30	230'869.18	1'122	154	104
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trachselwald	7.57	5.82	0.37	35.11	0.00	0.00	100.00	0.230	141'576.80	61'555.13	491	28	28
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trub	2.69	3.03	0.28	61.91	0.00	0.00	100.00	0.230	150'772.20	65'553.13	610	21	40
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trubschachen	2.49	4.48	-0.65	76.71	0.00	0.00	-1.00	0.184	167'275.00	90'910.33	762	44	51
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ursenbach	3.50	2.01	0.00	65.97	0.00	0.00	100.00	0.230	189'053.95	82'197.37	583	44	46
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Utzenstorf	2.83	0.09	-0.05	87.28	0.08	47'129.45	62.78	0.150	832'488.25	554'992.17	2'279	268	215
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walterswil	3.60	3.63	-0.07	60.32	0.00	0.00	100.00	0.230	89'169.20	38'769.22	283	10	16
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wangen an der Aare	6.95	0.91	-0.05	79.80	0.00	0.00	100.00	0.196	515'546.90	263'706.85	1'175	184	131
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wasen	8.29	0.21	-0.07	82.55	0.00	0.00	-1.00	0.230	286'694.20	124'595.48	910	50	70
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynau	5.66	0.29	0.01	79.56	0.00	0.00	100.00	0.200	232'819.00	116'409.50	505	73	66
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynigen	4.77	0.37	0.14	90.07	0.00	0.00	100.00	0.207	322'769.45	155'927.27	1'012	60	68
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wyssachen	3.07	2.99	-0.24	62.44	2.33	202'625.00	17.24	0.230	200'174.35	87'032.33	554	33	30
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Burgdorf	3.72	0.70	0.18	94.21	-0.14	-76'616.70	100.00	0.207	1'107'827.50	535'182.37	1'865	944	217

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langenthal	3.72	0.40	0.24	91.80	0.25	370'056.15	137.89	0.220	3'313'242.40	1'506'019.27	5'988	2'826	799
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	7.17	0.23	0.37	90.11	1.52	212'369.20	52.49	0.270	376'039.55	139'273.91	645	398	69
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Utzenstorf	2.80	0.68	0.10	98.13	0.00	0.00	100.00	0.190	823'909.25	433'636.45	1'466	970	98
Jura bernois	Paroisse catholique chrétienne de Saint-Imier	4.95	10.16	0.27	71.93	0.00	0.00	100.00	0.306	57'372.75	18'749.26	63	25	3
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de La Neuveville	4.41	0.08	0.11	92.97	0.00	0.00	100.00	0.138	287'128.70	208'064.28	796	314	57
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Malleray-Bévilard	7.20	0.78	1.03	64.69	0.00	0.00	100.00	0.230	373'305.95	162'306.93	876	285	64
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Moutier	5.16	0.59	0.01	87.45	0.21	103'855.30	224.75	0.207	1'042'497.45	503'621.96	2'570	558	215
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Saint-Imier	4.49	0.84	0.44	88.90	0.00	0.00	100.00	0.197	1'219'797.90	619'186.75	2'161	772	175
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tavannes	2.34	3.05	-0.08	81.02	0.41	80'199.40	63.14	0.230	445'880.20	193'860.96	1'121	308	85
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tramelan	3.16	3.89	0.24	87.89	0.13	14'659.00	465.58	0.280	326'999.65	116'785.59	560	181	36
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Bévilard	1.06	2.84	0.00	86.83	0.00	0.00	100.00	0.230	389'329.45	169'273.67	965	232	88
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Corgémont-Cortébert	1.40	5.14	0.09	89.45	0.00	0.00	100.00	0.214	231'984.30	108'302.66	590	154	72
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Court	6.49	0.43	0.05	85.28	0.00	0.00	100.00	0.253	262'802.00	103'874.31	442	113	59
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Courtelary-Cormoret	3.26	0.11	0.17	86.47	0.00	0.00	100.00	0.184	202'988.45	110'319.81	493	98	51
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Diesse	4.01	1.09	0.35	66.02	0.13	16'745.75	443.44	0.184	229'916.85	124'954.81	686	123	49
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Grandval	4.08	3.85	-0.05	80.38	0.32	24'725.30	54.09	0.230	179'060.90	77'852.57	425	102	54
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Ferrière	8.81	9.88	-0.41	63.61	0.85	23'997.55	82.63	0.253	71'423.70	28'230.71	181	35	15
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Neuveville	5.31	2.40	0.16	75.13	0.00	0.00	100.00	0.207	474'482.45	229'218.57	859	201	126
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Moutier	7.42	3.26	0.01	80.51	0.00	0.00	100.00	0.230	632'178.35	274'860.15	1'281	409	169
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Nods	13.55	0.14	0.33	63.49	0.00	0.00	100.00	0.230	120'499.35	52'391.02	307	31	19
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Reconvilier	8.63	0.31	0.02	67.61	0.20	24'318.10	159.52	0.230	282'597.30	122'868.39	767	155	78
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Renan (BE)	2.38	5.99	0.52	74.48	0.00	0.00	100.00	0.306	125'765.35	41'099.79	238	52	17
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Rondchâtel	4.59	0.07	-0.10	85.38	0.22	72'642.55	24.84	0.161	529'114.50	328'642.55	1'273	275	88
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonceboz-Sombeval	2.41	0.95	0.15	90.31	0.00	0.00	100.00	0.202	185'771.70	91'966.19	400	109	38
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonvilier	6.91	5.12	-0.04	71.80	1.96	92'619.25	26.71	0.230	108'673.65	47'249.41	345	76	25
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sovanet	5.67	0.22	0.03	52.44	0.13	2'312.00	700.41	0.320	57'359.55	17'924.86	106	32	13
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tavannes	3.48	1.39	0.00	75.22	0.00	0.00	100.00	0.207	343'344.80	165'867.05	918	172	76
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tramelan	5.95	0.22	0.28	90.14	0.13	29'204.40	336.98	0.230	529'625.25	230'271.85	1'108	213	109
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Villeret	7.04	0.20	0.16	91.02	0.00	0.00	100.00	0.219	154'847.00	70'868.19	241	64	28
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique française de Saint-Imier	5.49	0.11	0.56	91.80	0.00	0.00	100.00	0.256	1'030'268.80	402'448.75	1'080	245	137
Oberland	Christkatholische Kirchgemeinde Thun	10.47	7.55	2.14	55.18	0.00	0.00	100.00	0.230	120'323.40	52'314.52	200	144	6
Oberland	Ev.-Ref. Gesamtkirchgemeinde Thun	1.70	1.92	0.00	89.38	0.45	1'793'871.30	25.18	0.207	8'281'903.35	4'000'919.49	16'487	1'884	1'574
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Adelboden	0.72	2.56	0.02	75.16	0.91	258'512.00	34.51	0.184	524'218.50	284'901.36	1'878	289	184
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aeschi - Krattigen	1.20	3.43	-0.05	84.58	0.00	0.00	100.00	0.230	601'920.72	261'704.66	1'489	148	108
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Amsoldingen	1.79	6.20	-0.15	74.21	0.50	79'306.00	67.62	0.246	389'464.30	158'318.82	871	77	53
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Beatenberg	1.72	3.54	0.00	74.11	0.11	8'863.25	268.88	0.242	188'125.20	77'898.63	667	141	76
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Blumenstein	8.64	11.67	-0.63	55.33	-0.07	-7'000.00	100.00	0.230	228'270.35	99'247.98	681	54	42
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Boltigen	2.38	3.51	0.03	82.41	1.00	87'416.05	35.51	0.230	200'172.35	87'031.46	737	39	74
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Brienz	3.91	0.44	0.00	84.25	0.84	322'152.30	30.77	0.230	884'019.90	384'356.48	2'499	379	279
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchen	9.65	0.88	0.67	67.52	-0.78	-38'908.35	100.00	0.253	125'964.45	49'788.32	407	30	29
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchholterberg	3.26	0.42	0.05	78.10	0.00	0.00	100.00	0.253	317'624.60	125'543.32	816	63	54
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Därstetten	12.99	0.24	0.07	72.10	0.00	0.00	100.00	0.230	148'501.15	64'565.72	442	36	33
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diemtigen	5.40	1.22	0.35	85.95	-0.18	-30'813.35	100.00	0.230	384'471.45	167'161.50	1'212	91	130
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlenbach im Simmental	1.94	3.33	0.09	73.01	0.00	0.00	100.00	0.230	302'271.60	131'422.43	945	83	74
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frutigen	1.96	1.73	0.00	87.92	0.37	203'969.15	107.93	0.210	1'145'358.09	545'408.61	3'342	312	271
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gadmen	12.59	1.76	-0.08	55.76	1.93	25'592.25	45.91	0.276	36'590.05	13'257.26	115	22	20
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grindelwald	5.08	0.77	0.13	86.48	0.14	52'853.00	194.31	0.184	716'969.70	389'657.45	2'022	395	212
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gsteig	7.11	5.08	-0.57	91.35	-0.54	-48'000.00	100.00	0.214	188'892.90	88'185.29	505	65	64

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gsteig-Interlaken	2.46	0.42	0.01	83.66	0.27	439'519.40	102.06	0.184	3'002'618.75	1'631'858.02	6'375	784	773
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gurzelen-Seftigen	1.75	3.44	0.02	87.33	0.78	196'027.60	68.59	0.253	638'337.25	252'307.21	1'288	114	95
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guttannen	8.50	2.52	-1.33	66.05	0.00	0.00	-1.00	0.230	44'509.10	19'351.78	131	21	25
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Habkern	5.79	4.58	0.30	57.99	0.18	6'360.40	369.75	0.230	81'360.50	35'374.13	378	37	38
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimberg	4.02	0.22	0.20	92.43	0.00	0.00	100.00	0.200	1'119'324.50	559'662.25	2'405	289	190
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hilterfingen	1.17	0.57	0.03	82.60	0.00	0.00	100.00	0.200	1'625'227.90	812'613.95	2'852	412	248
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Innertkirchen	3.21	0.93	0.72	92.22	0.38	35'083.35	290.54	0.239	220'683.95	92'336.38	403	59	46
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kandergrund-Kandersteg	4.24	5.14	0.01	77.71	0.33	57'553.80	323.59	0.260	451'496.70	173'652.58	987	133	113
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauenen	7.46	0.21	0.05	61.37	0.00	0.00	100.00	0.230	174'355.55	75'806.76	455	40	53
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauterbrunnen	5.39	1.32	0.07	49.61	-0.53	-127'773.40	100.00	0.230	556'859.75	242'112.93	1'319	263	179
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leissigen-Därligen	2.37	2.25	-0.22	70.72	0.00	0.00	100.00	0.138	142'391.35	103'182.14	625	103	51
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lenk	3.29	1.05	-0.03	92.54	1.16	251'955.85	27.06	0.220	476'568.25	216'621.93	1'370	257	176
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meiringen	2.08	1.44	-0.03	91.22	0.17	86'231.57	94.38	0.230	1'159'549.45	504'151.93	2'884	519	279
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberwil im Simmental	4.05	0.90	0.14	66.20	0.43	23'323.30	216.05	0.230	124'248.95	54'021.28	438	23	35
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reichenbach im Kandertal	2.75	1.51	0.22	65.04	0.57	145'125.55	90.86	0.230	586'545.85	255'019.93	1'592	105	138
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reutigen	6.59	0.56	0.34	76.45	0.00	0.00	100.00	0.230	249'256.45	108'372.37	683	61	48
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ringgenberg	4.98	0.00	-0.07	83.95	0.00	0.00	100.00	0.190	391'489.65	206'047.18	1'352	180	98
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Saanen	3.68	0.10	-0.09	79.11	0.58	575'472.03	25.36	0.138	1'356'008.20	984'755.41	2'655	396	512
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schwarzenegg	3.15	2.65	0.03	75.18	0.11	14'259.25	776.03	0.253	326'357.45	128'995.04	1'015	67	54
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sigriswil	3.22	0.83	0.01	84.57	0.00	0.00	100.00	0.184	809'699.00	440'053.80	2'303	283	185
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Spiez	3.31	0.20	0.03	84.41	0.04	48'225.55	744.66	0.174	2'133'205.70	1'225'980.29	5'255	689	354
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde St. Stephan	6.30	0.19	0.07	73.96	0.00	0.00	100.00	0.230	196'585.25	85'471.85	684	75	62
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Steffisburg	3.13	0.41	0.18	92.70	0.30	454'784.20	125.35	0.242	3'601'332.70	1'491'235.07	6'455	668	364
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thierachern	2.26	0.31	0.18	90.74	0.11	88'603.60	310.75	0.200	1'561'781.95	780'890.98	3'710	383	296
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Unterseen	3.54	0.42	-0.08	84.89	0.13	65'139.75	70.74	0.184	931'573.55	506'289.97	2'257	303	174
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wattenwil - Forst	3.01	2.41	0.00	180.96	0.00	0.00	100.00	0.184	407'158.50	221'281.79	1'420	124	101
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wimmis	3.08	0.58	0.05	92.09	0.68	124'442.00	44.18	0.230	422'464.95	183'680.41	1'022	104	65
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zweisimmen	1.93	2.36	0.15	88.03	0.23	68'025.15	326.22	0.210	619'458.65	294'980.31	1'581	213	142
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Frutigen	6.17	0.42	0.07	82.73	0.00	0.00	100.00	0.230	328'628.22	142'881.83	708	542	60
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Gstaad	1.32	2.77	0.00	89.40	0.22	231'051.25	321.47	0.161	1'680'790.05	1'043'968.98	1'319	912	174
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Interlaken	3.18	0.12	0.19	94.06	0.26	222'384.05	117.70	0.207	1'742'704.90	841'886.43	3'266	1'762	437
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Oberhasli-Brienz	6.56	0.81	0.32	87.70	0.64	163'847.55	79.08	0.200	511'415.00	255'707.50	1'162	783	110
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Spiez	3.31	0.36	0.56	92.27	0.00	0.00	100.00	0.230	697'378.80	303'208.17	1'236	824	106
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Thun	2.71	0.84	0.02	96.03	0.07	124'711.75	146.29	0.201	3'553'907.45	1'768'113.16	6'377	3'307	531
Seeland	Christkatholische Kirchgemeinde Biel	7.97	1.42	0.27	75.51	0.07	3'751.75	579.17	0.230	125'837.70	54'712.04	189	125	10
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarberg	3.47	0.06	0.22	89.35	0.09	42'461.65	360.88	0.161	743'836.00	462'009.94	1'869	198	171
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Arch	5.18	4.56	0.04	81.42	0.00	0.00	100.00	0.160	154'634.15	96'646.34	594	87	51
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Barga	5.22	0.50	-0.30	86.59	0.02	1'846.80	-1'289.14	0.230	183'486.95	79'776.93	422	50	26
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Büren an der Aare und Meienried	3.63	0.16	0.00	95.07	0.20	69'067.85	265.45	0.197	671'611.40	340'919.49	1'311	160	168
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bürglen	3.32	0.27	-0.08	91.36	0.15	146'656.40	67.79	0.180	1'778'154.60	987'863.67	4'276	638	417
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diessbach	1.90	0.15	0.02	90.32	0.00	829.50	21'329.25	0.200	856'234.15	428'117.08	1'936	266	133
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlach-Tschugg	1.25	2.81	0.00	81.55	1.47	204'105.10	12.06	0.207	286'558.00	138'433.82	630	97	64
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gampelen-Gals	6.75	0.09	0.15	92.75	2.06	250'000.00	7.49	0.135	164'233.05	121'654.11	517	72	77
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Biel	1.15	0.99	0.01	70.48	0.39	1'292'042.50	211.69	0.230	7'680'747.05	3'339'455.24	11'223	1'998	1'598
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gottstatt	2.35	0.76	0.03	86.93	0.09	32'821.55	560.12	0.190	713'114.90	375'323.63	1'702	283	152
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grossafoltern	1.53	1.66	0.01	86.58	0.37	91'571.60	114.86	0.184	461'503.35	250'817.04	1'261	162	83
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ins	1.92	1.33	0.00	87.77	0.35	184'976.75	89.67	0.180	960'775.40	533'764.11	2'100	259	189
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kallnach-Niederried	3.25	0.18	0.01	100.00	0.45	90'118.65	25.41	0.161	321'119.71	199'453.24	871	79	72

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kappelen-Werdt	2.27	2.50	-0.09	89.16	0.11	13'933.80	297.36	0.161	210'799.95	130'931.65	603	60	43
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lengnau	5.89	1.96	-0.61	92.81	0.52	220'833.65	8.55	0.173	733'105.70	424'988.81	1'497	270	160
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leuzigen	3.94	0.98	0.09	91.25	0.00	0.00	100.00	0.180	174'359.10	96'866.17	523	73	34
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lyss	2.93	0.31	0.21	96.49	1.73	2'066'831.55	13.09	0.184	2'196'624.15	1'193'817.47	4'351	555	420
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Nidau	2.33	0.12	0.07	90.14	0.15	183'438.80	372.52	0.210	2'533'168.20	1'206'270.57	4'537	853	430
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pieterlen	1.55	0.13	-0.44	92.74	-0.10	-30'000.00	-1.00	0.190	574'837.40	302'546.00	1'493	258	150
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee	1.98	2.97	-0.16	72.43	0.00	0.00	-1.00	0.168	271'640.60	161'402.61	699	118	62
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Radelfingen	6.24	0.22	0.73	82.50	0.29	36'072.00	340.19	0.230	285'975.25	124'337.07	566	56	24
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rapperswil	2.90	1.65	0.27	86.20	0.00	0.00	100.00	0.196	439'438.65	224'776.80	969	114	89
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüti b. Büren	5.20	0.48	0.36	80.71	0.00	0.00	100.00	0.299	212'127.00	70'945.48	370	43	23
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schüpfen	2.20	3.26	0.45	91.87	0.00	0.00	100.00	0.253	878'092.05	347'071.96	1'535	163	110
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seedorf	4.41	0.23	0.38	84.75	0.00	0.00	100.00	0.207	615'029.75	297'115.82	1'364	132	100
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Siselen-Finsterhennen	7.22	0.18	0.30	99.55	0.00	0.00	100.00	0.230	198'345.55	86'237.20	434	51	46
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sutz	5.32	3.16	0.22	91.08	0.00	0.00	100.00	0.230	276'213.35	120'092.76	487	87	55
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Täuffelen	1.54	0.59	0.06	91.84	0.00	0.00	100.00	0.161	729'484.10	453'095.71	1'768	278	142
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vinelz-Lüscherz	3.52	3.44	0.07	87.64	0.85	95'874.70	51.52	0.184	206'426.20	112'188.15	632	98	41
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walperswil-Bühl	2.18	1.56	0.34	93.32	0.00	0.00	100.00	0.184	235'284.00	128'150.33	643	67	39
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wengi	8.73	7.82	0.00	70.18	0.53	24'600.00	157.11	0.276	128'633.35	46'606.29	264	30	16
Seeland	Röm. kath. Kirchgemeinde Biel und Umgebung	1.77	0.64	0.00	78.85	0.13	440'742.85	54.19	0.230	7'586'496.55	3'298'476.76	11'576	3'368	1'430
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Pieterlen	0.49	2.01	-0.02	93.66	-0.06	-14'181.63	100.00	0.242	593'320.60	245'681.41	888	413	109
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Seeland - Lyss	2.63	0.24	0.35	96.06	0.36	509'206.32	112.77	0.219	3'103'250.20	1'420'251.81	4'650	2'555	531